26 septembre 2005

Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et Employés

Le SICTAME vous informe

INDECENT ?

Vous avez dit « indécent »

Monsieur le Président,

Dans l'entretien paru dans les colonnes du 'Figaro économie' du 20 septembre, **vous déclarez que** :

- « ***le débat sur la taxe exceptionnelle n'aurait jamais dû avoir lieu*** » ;
- « ***nos profits ne sont pas indécents****, ils sont, toute proportion gardée, comparables à ceux des autres grands acteurs du secteur. Ces profits sont les garants de notre pérennité* ».

Hé bien, Monsieur le Président, **le SICTAME** - ce syndicat que vous avez toujours refusé de rencontrer - **est d'accord avec vous**, et comme il ne peut vous le dire, il vous l'écrit publiquement !

Vous avez raison de rappeler à l'Etat qu'il y a des lignes jaunes à ne pas franchir : n'est-il pas quelque peu indécent de la part de l'Etat de montrer du doigt les pétroliers alors que tout le monde sait bien que les carburants sont essentiellement des produits fiscaux qui alimentent en priorité les caisses de l'Etat ?

N'est-il pas indécent de la part de l'Etat de lorgner sur la cagnotte des pétroliers et de menacer Total d'une taxation arbitraire supplémentaire alors que Total paie déjà des impôts (8,3 milliards d'euros en 2004) ? (notez bien que nous vous avions prévenu en mars dernier : *« Si Total manque d'idées pour utiliser son argent, nul doute que d'autres se chargeront d'en trouver. »*)

Les profits dégagés par Total sont énormes dans l'absolu : 1 milliard d'euros par mois, alors qu'en 1998 il fallait à Total un an pour arriver à ce même résultat !
Ces profits, rapportés à ceux de la profession (100 G$ attendus en 2005 pour les 5 majors, dont plus de 30 G$ pour le seul Exxon-Mobil) et aux investissements qu'elle nécessite (10 G$ pour Total), sont en proportion et **le SICTAME comprend et partage votre point de vue, lorsque vous déclarez que « *nos profits ne sont pas indécents* ».**

Certes, les normes de la décence varient selon les sujets, les époques et les lieux, mais chacun peut légitimement s'interroger sur certains points que nous soumettons à votre réflexion :

Par exemple, ne peut-il pas paraître indécent à certains que Total :

- consacre plus de 20 G€ au rachat de ses actions, surtout lorsqu'on sait que les principaux bénéficiaires de cette politique de rachat sont les récipiendaires d'options d'actions, donc en premier lieu les dirigeants de l'entreprise ?
- 'retourne à l'actionnaire', sous forme de dividendes et de rachat d'actions, plus que ne représente la masse salariale du groupe ?
- retourne à l'actionnaire plus qu'il n'investit (depuis 2000 : 35 G€ retournés à l'actionnaire contre 32 G€ d'investissements nets), sachant qu'une telle politique dans un environnement économique toujours sous-estimé s'avère préjudiciable à tous y compris aux actionnaires ?
- augmente encore plus ses profits à court terme par le biais d'un recours excessif à la sous-traitance, au détriment de l'emploi organique et au prix de pertes durables de compétences et de savoir-faire ?
- accroisse encore plus des profits, dont il ne sait que faire, en pressurant les sous-traitants, avec en corollaire la précarisation et la dégradation du contrat social de certains personnels ? (Sur les établissements siège de Total, nous connaissons des personnels sous-traités qui n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis plusieurs années et d'autres qui se retrouvent entassés dans des sous-sols insalubres !)

- accroisse la rémunération des actionnaires et des dirigeants de l'entreprise dans des proportions bien plus importantes que pour ses salariés ?
- demande toujours plus à ses salariés en chipotant toujours plus les contreparties qu'il leur accorde ?
- demande toujours plus à ses personnels expatriés en refusant d'entendre leurs doléances et en les soumettant toujours plus à son pouvoir discrétionnaire ?
- ne partage pas avec ses salariés les gains de productivité obtenus et ne les associe pas mieux aux résultats obtenus ?
- mette en place un accès au capital de la société très inégalitaire ? (gratuit et sans risque pour quelques uns, payant et risqué pour le plus grand nombre)
- développe et exacerbe les comportements individualistes au détriment de l'esprit d'équipe indispensable au bon déroulement de l'activité et à la pérennité des résultats ?
- casse les solidarités existant dans l'entreprise, y compris la solidarité intergénérationnelle, afin de mieux limiter et réduire ses engagements financiers ? (complémentaire santé par exemple)
- fasse si peu de cas de ses anciens salariés, une fois ceux-ci partis en retraite ?
- casse un système de retraite complémentaire éprouvé, pour le remplacer par un dispositif d'épargne salariale ne présentant pas les mêmes caractéristiques de sécurité et de solidarité ?
- bafoue les commissions paritaires de conciliation, là où elles existent, ou les vide de leur sens ? (tel salarié est licencié en dépit de l'opposition de la commission, tel autre se voit refuser toute évolution de carrière 3 ans d'affilée en dépit de 3 avis favorables successifs de la commission, …)
- maintienne un tel fossé entre son discours officiel et ses pratiques observées ?
- prône le dialogue comme fondement de l'exercice de sa responsabilité sociétale et mette tout en œuvre pour écarter des négociations ou de certaines instances le syndicat le plus représentatif de Total SA et de son encadrement ?

Et cette liste n'est pas exhaustive, chacun pourra la compléter à sa guise. En particulier, elle ne développe pas les questions sensibles de responsabilité sociétale ou environnementale hors de l'entreprise.

Alors, afin que la décence progresse,

LE SICTAME REPOSE PUBLIQUEMENT

LA QUESTION DU PARTAGE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

ET REDEMANDE UNE NEGOCIATION SUR CE THEME

(voir notre précédent tract du 8 septembre 2005 : 'Le Partage ?', disponible sur simple demande)

Le SICTAME invite aussi l'entreprise à s'engager résolument sur la voie de l'excellence sociétale qui doit aller de pair avec l'excellence économique.

Le SICTAME est prêt à aider la Direction dans ses efforts en ce sens ; encore faudrait-il qu'elle accepte d'engager un véritable dialogue avec l'ensemble du personnel et de ses représentants !

✂ . _ .

Pour en savoir plus, ou pour nous rejoindre ou nous soutenir, retournez le bulletin ci-dessous au SICTAME UNSA TOTAL

(au choix : Bureau 4E41 Tour Coupole à La Défense, Bureau F16 CSTJF à Pau, ou local SICTAME à Lacq)

Ou téléphonez au 01.47.44.49.25 à Paris , au 05.59.83.57.89 à Pau ou au 05.59.92.28.47 à Lacq

NOM……...…… Prénom…….....……..

SOCIETE LIEU DE TRAVAIL : TEL :

Souhaite rencontrer un responsable du SICTAME (ou/et) Souhaite adhérer au SICTAME TOTAL

Souhaite recevoir gracieusement les derniers « Cahiers du SICTAME » (publication que reçoivent les adhérents)